

Systeme de chauffage à air pulsé, ventilation et climatisation

Voici une liste de travaux à effectuer sur le système de chauffage à air pulsé, ventilation et climatisation à la suite d'une inondation. Les travaux devant être exécutés par un entrepreneur sur le système de chauffage à air pulsé doivent obligatoirement être confiés à un membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) détenteur de la licence d'entrepreneur de construction 15.1 – Entrepreneur en systèmes de chauffage à air pulsé. Les travaux relatifs à la ventilation et à la climatisation ne sont pas exclusifs aux membres de la CMMTQ même si plusieurs d'entre eux ont les qualifications requises pour les exécuter (licence en ventilation ou en climatisation). Pour obtenir une liste des entreprises qualifiées de votre région, visiter le www.cmmtq.org.

Pour les appareils fonctionnant au gaz ou au mazout, voir également la liste de vérification appropriée.

À noter que les travaux touchant l'alimentation en électricité des appareils doivent être exécutés par un entrepreneur membre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

Nom de l'entrepreneur : _____ Nom du travailleur : _____

Adresse des travaux : _____

Date : _____ Signature travailleur : _____ Signature propriétaire : _____

Note à l'entrepreneur : initialer les travaux effectués dans la liste.

Appareil de chauffage et conduits d'air

À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
Communiquer avec l'entrepreneur spécialisé		Vérifier et nettoyer l'appareil, les contrôles et le filage	
Ne pas utiliser l'appareil		Vérifier le moteur et le ventilateur	
S'assurer que l'alimentation électrique à l'appareil est coupée		Vérifier la chambre de combustion	
Fermer le robinet d'alimentation en gaz ou fermer le robinet situé à la sortie du réservoir de mazout		Vérifier l'étanchéité de l'échangeur de chaleur	
Remplacer le ou les filtres		Remplacer l'isolation de l'appareil	
Nettoyer la prise d'air extérieure		Remplacer les conduits isolés	
Enlever et nettoyer les diffuseurs		Vérifier le fonctionnement des volets	
		Nettoyer les conduits de distribution de l'air	
		Vérifier l'étanchéité des conduits de distribution de l'air	
		S'assurer de l'intégrité et de l'étanchéité du conduit d'évacuation des gaz de combustion	

Systeme de chauffage à air pulsé, ventilation et climatisation

Humidificateur			
À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
S'assurer que l'alimentation électrique à l'appareil est coupée			
Fermer la conduite d'alimentation d'eau			
Nettoyer et désinfecter l'appareil			
Remplacer le filtre			

Thermopompe ou climatiseur central			
À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
S'assurer que l'alimentation électrique à l'appareil est coupée		Inspecter les éléments de l'appareil extérieur (robinets, compresseur, etc.)	
Faire vérifier l'appareil et ses composantes		Vérifier le frigorigène et l'étanchéité	
		Vérifier les contrôles et le filage	
		Nettoyer le condenseur	
		Vérifier le moteur et le ventilateur	
		Retirer l'évaporateur, le nettoyer et le désinfecter	

Thermopompe ou climatiseur de pièce (unité murale)			
À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
S'assurer que l'alimentation électrique à l'appareil est coupée		Inspecter les éléments de l'appareil extérieur	
Nettoyer ou remplacer le filtre de la partie intérieure de l'appareil		Vérifier le frigorigène et l'étanchéité	
		Vérifier les contrôles et le filage	
		Nettoyer l'évaporateur et le condenseur	
		Vérifier le moteur et le ventilateur	

Climatiseur de fenêtre			
À faire par le propriétaire		À faire par l'entrepreneur	
Faire vérifier l'appareil et ses composantes chez un spécialiste			
Nettoyer ou remplacer le filtre			

